
SOUMISSION DES BENI-YALA

ET

OPÉRATIONS DU COLONEL CANROBERT

EN JUILLET 1849

La tribu kabyle des Beni-Yala est adossée au versant sud du Djurdjura, à la partie occidentale de cette chaîne montagneuse ; son territoire s'étend dans la vallée de l'Oued-Sahel (qui porte dans cette partie de son cours le nom d'Oued-Lekehal ou d'Oued-ed-Dehous) jusqu'au delà de l'Oued-Zaiane, qui est un affluent de droite.

A l'époque dont nous allons nous en occuper, elle n'avait de villages permanents que dans la montagne, sur les rochers abrupts et dans les gorges profondes de la partie supérieure du bassin de l'Oued-Bared (1) et de celui de l'Acif ou Guentour ; elle n'avait en plaine que des azibs pour ses labours et pour abriter ses troupeaux ; tous ses approvisionnements de grains, figues,

(1) Oued-Barbar de la carte d'état-major au $\frac{1}{50.000}$ à trois couleurs, feuille de Bouïra, L'Acif ou Guentour est portée, sur la même carte, sous le nom d'Acif-Boudra vers son confluent.

huile, etc., étaient dans la montagne, et lorsqu'un danger était à craindre, les azibs étaient rapidement évacués et la population se réfugiait dans ces rochers, d'où elle avait bravé jusque là toutes les dominations.

Sa population était d'environ 5,000 âmes et elle pouvait mettre sur pied environ 600 fantassins et 100 cavaliers armés.

Les Beni-Yala étaient autrefois des chenapans sans foi ni loi, dominés par l'instinct du vol et du pillage. Nous aimons à croire qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui, non pas qu'on leur ait ouvert les yeux sur la noirceur de leurs agissements et qu'on ait pu les ramener au bien par la persuasion, mais ils ont maintenant des gendarmes, et la crainte des gendarmes est le commencement de la sagesse.

Il faut leur tenir compte d'une circonstance atténuante, c'est que, s'il est très mal de prendre le bien d'autrui quand on s'attaque aux gens du même sof, le vol devient razzia lorsqu'on s'attaque à des gens d'un autre sof et constitue un acte méritoire qui attire sur ses auteurs la considération publique. Or les Beni-Yala avaient beaucoup d'ennemis.

D'un autre côté il était si facile, après avoir volé des bestiaux au sud du Djurdjura, de les faire passer rapidement sur le versant nord, par les cols des Beni-Irguen et des Beni-bou-Akkach, pour s'en défaire sur les marchés des Guechtoula ou des Beni-Sedka, que les Beni-Yala se seraient crus ingrats envers la nature, s'ils n'avaient pas profité des avantages dont elle avait doté leur sol.

La route d'Alger à Constantine traverse la plaine des Beni-Yala ; cette route est bordée de bouquets de lentisques très épais et très élevés qui font qu'on passe comme entre deux murailles et qu'on ne voit rien à droite ni à gauche ; quand on la suit on doit s'attendre à tout instant à tomber dans une embuscade de coupeurs de route. Les Beni-Yala excellaient à lancer le

debbouz (1) ; embusqués derrière une touffe de lentisques, ils attendaient le moment favorable et lançaient leur arme à la tête du voyageur imprudent ; ils n'avaient plus qu'à se précipiter sur lui pour le dépouiller et, au besoin, pour l'achever. Aussi ne se hasardait-on pas, d'habitude, à traverser cette région inhospitalière sans être en troupe et bien armé.

On raconte que lorsque les colonnes turques, qui passaient chaque année pour rapporter à Alger le produit des impôts du beylik de Constantine, traversaient leur territoire, les Beni-Yala creusaient aux abords de la route, laquelle n'était pas comme aujourd'hui limitée en largeur, des silos adroitement dissimulés, dans lesquels s'effondraient les bestiaux et les bêtes de somme chargées des produits des impôts en nature. Les Beni-Yala n'avaient plus qu'à aller relever leurs tendues après le passage de la colonne. Si les Turcs faisaient mine de se fâcher, on disparaissait dans la montagne.

Les coupeurs de route n'étaient pas le seul danger pour les voyageurs ; le lion se plaisait particulièrement dans les maquis de lentisques dont nous avons parlé ; il y avait même un bouquet de bois touffu et impénétrable appelé Timericht où il y avait presque toujours du lion, et on était obligé d'y mettre le feu périodiquement pour en déloger cet hôte incommode et dangereux.

Les Beni-Yala ont reconnu pour la première fois notre autorité le 10 juin 1846. A cette date, une petite colonne commandée par le colonel Mollière, du 13^e de ligne, était campée sur l'Oued-Lekehal, près de Bordj-Bouïra ; les notables des Beni-Yala : Ahmed ben Hamdach, Sliman ben Ali et Ahmed ben Garoun, lui portèrent la soumission de la tribu. La colonne ramena, le 4 juillet,

(1) Bâton court, ordinairement en olivier, terminé d'un côté par une tête ; c'est une petite massue. On l'emploie comme arme de main et aussi comme arme de jet, par exemple quand on s'en sert dans la chasse au matreg.

à Médéa le nommé Ben Hannachi, qui fut nommé caïd de la tribu.

A quel mobile les Beni-Yala avaient-ils obéi en faisant leur soumission d'une manière aussi bénévole? Ils avaient, sans doute, voulu préserver leurs récoltes. D'ailleurs les Beni-Yala se soumettaient toujours avec facilité, et ils ne s'en sont pas fait faute; mais, pour ce qui était d'exécuter les conditions imposées, c'était tout autre chose, ils ne le faisaient qu'à la dernière extrémité, et encore.....

On peut se demander pourquoi toutes ces soumissions, s'ils n'avaient pas l'intention d'exécuter loyalement les conditions consenties. Assurément, ils auraient préféré ne pas se soumettre du tout, mais ils avaient leurs cultures dans la plaine et, avec les nombreux goums des tribus arabes qui ne demandaient qu'à leur courir sus, l'autorité française les tenait, et il n'y avait pas moyen de cultiver sans sa permission. Aussi, lorsque le moment de labourer était venu, on allait faire sa soumission au bureau arabe et on demandait un délai pour le paiement de l'amende. Avec des gens d'aussi bonne composition, on ne pouvait pas refuser un délai jusqu'après la récolte; le moment de la récolte venu, on moissonnait et on se sauvait à la montagne sans rien payer.

Les Beni-Yala, comme toutes les tribus kabyles, étaient partagés en deux sofs (1), avec cette différence

(1) Dans les relations extérieures, les Beni-Yala restaient unis et ils avaient chez leurs voisins des tribus amies et des tribus ennemies. Toutes les tribus de la rive gauche de l'Oued-Sahel étaient partagées en deux grands sofs : le sof foukani et le sof tahtani; les Beni-Yala étaient tahtani.

Voici comment les tribus étaient réparties :

Sof tahtani : Beni-Yala, Mecheddala, Beni-Kani, Illoula-Açameur, Beni-Our'lis, Djebabra, Beni-bou-Messaoud.

Sof foukani : Mezzaïa, Fenaïa, Beni-Mançour (ceux de la rive gauche), Mezeldja, Beni-Mellikeuch, Beni-Ouakour, Beni-Aïssi, Beni-Meddour.

que si, dans les autres tribus, les sofs étaient à peu près immuables, dans les Beni-Yala on en changeait sans vergogne quand on y voyait son intérêt ; il y avait le coup de la soumission pour le sof qui se sentait le plus faible et qui se trouvait opprimé. Les notables de ce sof, après avoir détaché, s'il était possible, quelques personnalités du sof opposé, allaient porter leur soumission au commandement, se disant délégués par toute la tribu, sauf quelques récalcitrants. On obtenait l'aman avec tous les commandements de la tribu ; mais quand il fallait se faire obéir de l'autre sof, les choses ne marchaient plus ; alors on avait recours à l'autorité française, qui donnait le concours des contingents des tribus soumises pour venir à bout des mécontents. Le tour était joué, et s'il y avait quelque chose à payer, les récalcitrants faisaient tous les frais.

A l'époque de la première soumission des Beni-Yala, le commandement d'Aumale n'existait pas encore, mais sa création ne devait plus longtemps tarder. En effet, le 27 mai 1846, le lieutenant général duc d'Aumale, qui commandait la subdivision de Médéa, avait posé la première pierre du poste-magasin de Sour-el-Rozlan (1), sur les ruines de l'ancienne ville romaine d'Auzia ; le 19 juin, le ministre de la guerre décida que cet établissement prendrait le nom d'Aumale « en commémoration de ce que Son Altesse royale le duc d'Aumale en avait posé la première pierre » ; et, par ordonnance royale du 21 août 1846, Aumale fut érigé en cercle relevant de la subdivision de Médéa et le commandement en fut

Sur la rive droite, les tribus étaient divisées en sof kehal oudenou et sof biod oudenou. Pour ne citer que les tribus les plus voisines des Beni-Yala, nous indiquerons seulement dans le sof kehal oudenou les Beni-Mançour, les Ouled-Ali, les Ouled-Djellal et dans le sof biod oudenou les Ksenna, le Ksar et les Sebka.

(1) Les Turcs avaient construit sur le même emplacement un fort portant le nom de Sour-el-Rozlan et qui était occupé par un caïd turc avec une garnison de 3 seffra.

donné au colonel de Lamirault, commandant le régiment de zouaves (1).

Dans le tableau d'organisation du nouveau cercle, les Beni-Yala sont placés dans le grand caïdat du Ksenna et leur caïd est Ahmed ben Koudach.

Le colonel de Lamirault, parti de Blida le 8 octobre à la tête d'une colonne d'infanterie, arriva le 15 octobre à Aumale, où il devait faire exécuter les travaux d'installation du poste.

Au mois de février 1847, l'ancien khalifa d'Abd el Kader, Si Ahmed Taïeb ben Salem, qui habitait les Beni-bou-Addou, fit sa soumission et fut présenté à Aumale le 28 de ce mois au maréchal Bugeaud, qui était allé visiter les travaux en cours d'exécution.

Cette soumission et celle de Belkassem ou Kassi, dans le Sebaou, donna lieu à une nouvelle organisation du commandement qui augmenta notablement le cercle d'Aumale; un bach-aghalik de l'Oued-Sahel fut créé en faveur de Si Aomar ben Salem, frère de l'ex-khalifa, et les Beni-Yala firent partie de ce commandement.

Au mois de mai 1847, le maréchal Bugeaud exécute dans l'Oued-Sahel une grande expédition; après la dislocation des troupes, qui eut lieu à Bougie le 25 mai, le général Gentil fut chargé de ramener à Alger les unités qui avaient été fournies par la Division, en suivant la vallée de l'Oued-Sahel. La colonne passa sur le territoire des Beni-Yala, qui profitèrent de l'occasion pour commettre des vols au préjudice des militaires; ils détroussèrent aussi des voyageurs, et le bach-agma Si Aomar ben Salem, ayant envoyé des cavaliers pour rechercher les coupables, ces représentants de la force publique furent maltraités et chassés de la tribu.

Ces faits demandaient une répression sévère, et elle ne se fit pas longtemps attendre.

(1) Le premier chef du bureau arabe d'Aumale était le capitaine Ducrot, qui devint le général Ducrot de la défense de Paris.

Dans la nuit du 23 au 24 juin, l'agha du Dira, Si Ahmedould el Bey bou Mezrag, part avec 400 cavaliers, fait sa jonction dans l'Oued-Sahel avec 200 cavaliers de Si Aomar ben Salem et tous ensemble tombent sur les Beni-Yala. La razzia opérée fut de 100 mulets, 200 bœufs et 1,000 moutons.

Ce châtiement ne suffit pas pour ramener la tranquillité dans les Beni-Yala, qui restèrent en proie à des dissensions intestines et à l'anarchie. On dut établir en permanence sur le territoire de la tribu, pour protéger les tribus voisines, de nombreux goums qui moissonnèrent pour leur compte les récoltes des insoumis.

Le 10 novembre 1847, le ministre de la guerre donna son approbation à la création d'un caïdat de Bouïra, comprenant dans son territoire toutes les tribus du versant sud du Djurdjura, des Oulad-el-Aziz aux Beni-Mellikeuch inclus, avec les Ksenna, et dont le chef devrait résider au fort de Bouïra, qui serait restauré à cet effet. On devait lui donner une centaine de cavaliers soldés qui seraient établis sur des terres domaniales des environs du bordj.

Le colonel de Lamirault se rendit le 15 décembre à Bouïra, avec un bataillon de zouaves, pour présider à l'ouverture des travaux de réparation du bordj. Il procéda à l'investiture des nouveaux chefs indigènes le 18 décembre, jour de l'ouverture d'un nouveau marché créé à Bouïra.

L'homme qui avait été choisi comme caïd de Bouïra était Si Bouzid ben Ahmed, qui avait longtemps suivi la fortune de Si Ahmed Taïeb ben Salem et qui avait habité, comme lui, dans les tribus du versant nord du Djurdjura.

Les travaux de mise en état du bordj furent terminés au mois d'avril 1848; Si Bouzid y fut alors installé et on lui donna comme moyens d'action, en outre des cavaliers établis sur les terres domaniales, 50 askars à 15 francs et 10 khiala à 30 francs par mois.

Il avait été décidé que, pour laisser les coudées franches au caïd, aucun officier des affaires arabes ne devrait résider à poste fixe à Bouïra ; mais on s'aperçut bientôt que Si Bouzid ben Ahmed, tout en étant un brave homme, instruit, intelligent, conciliant, écouté des populations indigènes, n'avait pas la poigne nécessaire pour faire marcher les populations turbulentes qu'on avait mises sous ses ordres. On se décida le 27 octobre 1848 à envoyer à Bouïra le lieutenant Camatte, adjoint au bureau arabe d'Aumale, comme commandant du fort et chargé des affaires de l'Oued-Sahel.

Après le châtement qui leur avait été infligé en juin 1847, les Beni-Yala avaient fini par rentrer dans le devoir, et les rapports de l'époque signalent seulement pendant l'automne de cette année une razzia qu'ils ont exécutée sur une caravane considérable de mulets des Beni-Abbès qui descendait l'Oued-Sahel.

Les gens dévalisés, qui appartenaient à la fraction de Bou-Djelil, se vengèrent, en mars 1848, en enlevant, à Kaf-Radjela, 10 bœufs des Beni-Yala.

Nous arrivons maintenant au fait le plus grave dont les Beni-Yala se soient rendus coupables, à l'assassinat du caïd des Ouled-Bellil, Ben Yahia ben Bouzid.

Ce caïd était en même temps chef du makhezen de Bouïra et, en cette qualité, le caïd Si Bouzid l'employait à la gestion des affaires des tribus kabyles de l'Oued-Sahel, police, recouvrement des impôts, etc. Ce Ben Yahia, qui appartenait à une tribu qui était tribu makhezen au temps des Turcs et où on avait l'habitude d'un service quasi militaire, était un homme brave, vigoureux, énergique et qui ne transigeait pas avec le devoir, chose rare chez les chefs indigènes.

Au commencement du mois d'août 1848, un chikh des Beni-Yala, Ali ben Merdoud et quelques uns de ses frères allèrent trouver le caïd Ben Yahia pour lui demander de se rendre dans la tribu afin de rétablir l'union entre les fractions des Oulad-Yahia et des Oulad-

Tchatcha qui, depuis quelque temps, étaient en mésintelligence. Le caïd, qui avait d'autres affaires à régler dans le pays, se rendit à leur désir, et il se mit en route avec son fils Mançour et 14 cavaliers du makhezen. Il alla d'abord chez les Beni Aïssi et coucha au village d'Oubedir.

Le lendemain il déjeûna à Ir'it-Tizerouïne (Ir'il-N'zerouïne de la carte) dans la même tribu, puis il alla passer la nuit à Ifri (Tifires), dans les Beni-Yala; des gens des Oulad-Mendil, des Oulad-Amboub et des Oulad-bou-Bekeur étaient installés sur ce point.

Quelques difficultés s'élevèrent à propos de la difa, qu'on n'était pas très disposé à offrir; elles furent plus ou moins bien aplanies.

Le jour suivant on alla d'abord tout près de là, chez Ali ou Mammarr ou Dennouch des Oulad-bou-Bekeur.

Le bruit avait déjà couru que le caïd se proposait d'enlever des gens des Beni-Irguen qui avaient reçu asile chez les Beni-Yala, ce qui était exact, et des rassemblements d'hommes en armes commencèrent à se former.

Une quarantaine de cavaliers des Beni-Yala s'étaient joints à l'escorte du caïd, comme il arrive toujours lorsqu'un personnage important est en tournée dans les tribus. Les cavaliers qui arrivent ainsi ne sont pas seulement poussés par le désir de faire honneur à leur hôte, ils tiennent surtout à profiter de l'occasion pour aller prendre leur part des difas qui seront offertes et pour faire manger de bonnes rations d'orge à leurs chevaux.

Les Beni-Yala demandèrent à Ben Yahia quelles étaient ses intentions au sujet des gens des Beni-Irguen, et il leur répondit qu'il avait reçu des Français l'ordre d'empêcher leurs relations avec les insoumis et d'arrêter les Beni-Irguen réfugiés dans les Beni-Yala, et il déclara qu'il comptait exécuter cet ordre. « Si vous voulez m'empêcher de remplir ma mission, ajouta-t-il, dites-le

moi, je m'en irai ; mais vous aurez commis un acte de révolte, et les Français, qui sont venus à bout d'autres tribus que la vôtre, sauront bien vous punir ».

Les Beni-Yala, qui avaient leur projet, feignirent de se rendre à ces raisons.

Les cavaliers du makhezen avaient été prévenus qu'un complot avait été formé contre le caïd et qu'on cherchait à le conduire dans un guet-à-pens et, au moment du départ, ils cherchèrent à persuader à Ben Yahia qu'il serait prudent de rebrousser chemin. Celui-ci hésitait ; alors les Kebars des Beni-Yala se jetèrent à la bride de son cheval et le supplièrent de ne pas leur faire l'affront de refuser leur hospitalité.

Ben Yahia, auquel il répugnait de montrer des sentiments de crainte, se laissa faire et on le conduisit chez Sliman ou Kheddis, à Tala-Nteloulout (1), non loin de Sameur, le village principal des Beni-Yala, dans la montagne.

Voici le récit détaillé de l'assassinat du caïd, qui nous a été fait, en 1866, par un des cavaliers qui l'accompagnaient :

« Une fois que nous fûmes arrivés chez Sliman ou Kheddis, le caïd m'envoya avec le cavalier Saïd Regadi pour arrêter un nommé Ramdan Naït Taleb, des Beni-Irguen, qui avait reçu asile dans les Oulad-Tchatcha, lesquels le couvraient de leur anaïa. C'était le fils d'Amar ou Ramdan qui avait reçu chez lui un des chérifs qui surgissaient à chaque instant en Kabylie.

» Nous arrêtâmes sans résistance ce Ramdan Naït Taleb et nous le conduisîmes au caïd. Mohamed ou Ali, des Oulad-Tchatcha, vint alors trouver ce dernier et lui dit : « Tu ne peux pas faire prisonnier un homme que j'ai reçu chez moi, sous la protection de mon anaïa. — Il n'y a pas d'anaïa qui tienne, répondit Ben Yahia ; j'ai reçu des Français l'ordre de l'arrêter et je l'emmènerai.

(1) Sur la carte, Talent-Loulout.

Si son père veut se soumettre et si vous voulez répondre de lui, il ne lui sera rien fait ».

» Les Oulad-Tchatcha protestèrent de nouveau qu'on ne l'emmènerait pas. « Si vous m'enlevez mon prisonnier, répéta Ben Yahia, vous vous mettez dans un mauvais cas, et le bras des Français saura vous atteindre ».

» L'homme des Beni-Irguen fut gardé à notre campement.

» Des rassemblements d'hommes en armes se faisaient au-dessus de nous; les chefs du complot allèrent à eux et leur dirent de se retirer à quelque distance pour ne pas donner l'éveil, car Ben Yahia ayant avec lui ses cavaliers et une partie des Beni-Yala, il valait mieux ne pas se hasarder à livrer un combat de vive force.

» Un individu vint encore me dire que tout le monde s'armait dans la tribu et que nous serions attaqués dans la nuit. Je prévins le caïd et je lui dis que nous ferions bien de partir. Il consentit à aller à El-Kala d'Adjiba, où les gens étaient sûrs et où nous serions en sécurité, et il se disposait à monter à cheval lorsque Sliman ou Kheddis vint le trouver avec ses femmes et lui dit que la difa était prête et que ce serait lui faire une sanglante injure que de la refuser.

» — Par l'anaïa de mes femmes, dit-il, tu ne t'en iras pas, tu ne me saliras pas en face de la tribu, dont je serais la risée.

» Ben Yahia se laissa arrêter par ces démonstrations. « Si tu me trahis, le bras des Français est puissant et le châtement ne se fera pas attendre. — Tu n'as rien à craindre, répondit Sliman ou Kheddis, tu es sous l'anaïa de mes femmes et mon honneur est engagé à ce qu'il ne t'arrive rien de fâcheux ».

» Malgré ces assurances, Ben Yahia nous fit acheter de la poudre et on organisa un service de garde; Sliman ou Kheddis promit aussi de fournir une garde de gens d'Adjiba.

» La difa, qu'on avait annoncée comme prête, n'arrivant pas (1), Ben Yahia se coucha, et autour de lui se groupèrent Hamimi ou Hamdouch, Mançour ou Merri, Ali ou Merdoud, Ali ou Mançour, Sliman ou Kheddis et moi. Nos fusils et autres armes étaient déposés au pied d'un frêne; Ben Yahia avait sous sa tête sa djebira contenant 55 douros provenant d'amendes qu'il avait perçues. Son fils Mançour, par respect pour son père, se tenait à l'écart, à une quarantaine de mètres. Quelques individus vinrent autour de lui pour admirer un beau sabre monté en argent et qui provenait du cherif Bou-Aoud (2); comme il ne les connaissait pas, il les laissait faire. Il y avait là Mhamed ou Ali et Hammouch ou Kheddis.

» La difa fut enfin apportée au moment où le jour allait paraître. Je ne voulus pas manger le kouskous de la trahison. Comme il était très mauvais et que la viande n'était pas cuite (3), Ben Yahia y toucha à peine et se recoucha.

(1) Quand on arrive à l'improviste dans une tribu, la préparation de la difa est toujours une chose très longue. Il faut d'abord discuter longuement sur ce qu'on fera, puis rassembler les approvisionnements, choisir le mouton ou la chèvre qu'on sacrifiera et qui sera peut-être dans un azib éloigné. Il faut moudre les grains avec des moulins à bras, rouler le kouskous, cuire celui-ci à la vapeur. Toutes ces opérations prennent au moins cinq ou six heures lorsqu'il y a un nombre important de personnes à servir.

(2) Mouley Mohamed bou Aoud avait fait sa soumission à Aumale, le 7 mars 1848.

(3) Les Kabyles, lorsqu'ils ont beaucoup de monde à nourrir et qu'ils ne veulent pas y mettre d'amour-propre, préparent leur tam ou kouskessou avec du beurre qui a été conservé dans des jarres pendant plusieurs années ou de vieille huile complètement rancie, de sorte que le plus intrépide mangeur est obligé de s'arrêter après quelques cuillerées. Quand on n'a pas de ces conserves spéciales d'huile ou de beurre, on arrive au même résultat en répandant des poignées de sel sur les plats.

Nous ne voulons pas avancer que Sliman ou Kheddis avait employé ces procédés d'économie domestique, mais il n'y aurait rien de très invraisemblable à le supposer.

» En apportant la difa, on avait éclairé avec des torches en dis, de sorte que ceux qui nous guettaient avaient pu voir la place occupée par chacun de nous.

» Le silence s'était rétabli et, peu à peu, les Beni-Yala s'étaient glissés autour de nous ; les cavaliers des Oulad-Bellil, qui ne les connaissaient pas, se figurèrent que c'était là les Ouled-Adjiba qu'on avait annoncés comme devant fournir un service de garde autour du campement.

» Tout à coup, une détonation d'arme à feu se fit entendre : c'était le nommé Bou Temezoukh, des Oulad-Tchatcha, qui avait tiré un coup de pistolet à bout portant sur le caïd et qui l'avait atteint en pleine poitrine.

» Ben Yahia se leva en criant : « A moi les Makhezen, je suis sauf ! »

» Les cavaliers coururent à leurs armes, mais elles avaient disparu.

» Au moment où le coup de feu partit, les Beni-Yala qui entouraient Mançour, fils de Ben Yahia, se ruèrent sur lui à coups de debbouz, l'assommèrent et l'achevèrent d'un coup de feu ; ils lui prirent le beau sabre qu'ils convoitaient.

» Ben Yahia, qui avait voulu faire croire qu'il n'était pas blessé, avait été atteint mortellement ; il se laissa retomber. Le coup de pistolet lui avait été tiré de si près qu'il avait mis le feu à sa gandoura.

» Je soulevai le caïd et je le portai à quelques pas en faisant le moulinet avec mon sabre, que j'avais conservé ; je le cachai sous mes vêtements pour qu'on ne le vît pas. Le caïd ne pouvait plus parler et il avait le hoquet de l'agonie.

« Hamimi s'était emparé de la djebira.

» Les conjurés, qui étaient accourus et qui n'avaient pas vu d'abord où était le caïd, l'aperçurent sous mes vêtements ; ils arrivèrent sur moi, me frappèrent à coups de bâton, me désarmèrent et enlevèrent le corps

de Ben Yahia, qu'ils dépouillèrent entièrement, s'emparant du porte-monnaie du caïd et de ses deux cachets.

» Tous les cavaliers du Makhezen s'étaient enfuis, abandonnant leurs chevaux, leurs selles et leurs armes; je me sauvai aussi à Bouïra, protégé par des hommes des Oulad-Adjiba.

» Le nommé El Hadj ben Yakoub, des Oulad-Adjiba, enterra Ben Yahia et son fils dans le cimetière du village. Les assassins leur avaient ouvert la gorge, mais ne les avaient pas décapités.

» Deux jours après, Bou Alich et les marabouts de sa fraction déterrèrent les deux victimes et les portèrent à dos de mulets à Bouïra; elles furent enterrées aux Ouled-Bellil (1). »

On peut trouver que les cavaliers du Makhezen n'ont pas joué un rôle très brillant dans cette affaire, puisqu'ils n'ont rien fait pour défendre leur chef; ils ont sans doute pensé que, celui-ci étant mort, ils n'auraient pu aboutir qu'à se faire tuer et ils ont préféré se réserver pour la vengeance.

Après leur forfait, les Beni-Yala se réfugièrent dans la montagne, mais la partie de la tribu qui n'avait pas trempé dans le complot alla protester au bureau arabe de son innocence, en promettant de s'établir dans la plaine.

Le colonel Canrobert, qui commandait le cercle d'Aumale (2), fit grouper sur certains points du Sahel des

(1) Le 13 mars 1852, Mohamed ben Bouzid, âgé de 14 ou 15 ans, fils du caïd Ben Yahia, tua Slihan ben Kheddis et Hammouch ben Kheddis, au moment où ils rentraient du marché de Bouïra. Il avait vengé sur eux la mort de son père et de son frère.

(2) Le premier commandant supérieur d'Aumale, le colonel de Lamirault, avait été promu au grade de général de brigade par décret du 12 juin 1848 et il avait été nommé au commandement de la subdivision de Médéa. Le colonel Certain-Canrobert, commandant le régiment de zouaves, l'avait remplacé provisoirement à Aumale.

Par décret du 27 décembre 1848, le cercle d'Aumale fut érigé en subdivision et le colonel Canrobert en reçut le commandement.

Beni-Yala, les fractions de la tribu qui étaient restées fidèles, en attendant le moment favorable pour châtier les insoumis.

Les Oulad-Yahia, une partie des Oulad-Amboub, des Oulad-Adjiba et des Oulad-Mendil, qui avaient accompagné le caïd Ben Yahia dans la tournée où il avait été assassiné, considérèrent leur anaïa comme violée et voulurent en tirer vengeance. Pendant quelque temps on s'observa de part et d'autre, cherchant à s'organiser et à recruter des partisans; enfin, dans la première quinzaine d'octobre, les deux partis en vinrent aux mains près de Sameur pour purger l'anaïa violée, et deux hommes furent tués de chaque côté.

Les Beni-Irguen étaient venus prendre part à la bataille et avaient attaqué le village des Oulad-Adjiba, mais ils avaient été repoussés; les Beni-Bou-Akkach étaient intervenus comme médiateurs pour mettre fin à la lutte.

Le parti qui était pour nous fut obligé de descendre dans le Sahel.

Pour éviter que les Beni-Yala soumis ne fussent confondus avec les Beni-Yala insoumis, le bureau arabe donna l'ordre aux premiers de s'établir soit à El-Kharouba soit à Bouïra.

Dans la deuxième quinzaine d'octobre 1848, les Beni-Yala avec des gens des Mecheddala et des Beni-Ikhelef enlevèrent, vers l'Oued-Zaïane, une caravane de 16 mulets des Beni-Abbès qui allait porter de l'huile à Alger. Sur l'intervention d'un marabout des Beni-Mançour, ils rendirent les mulets et les effets des convoyeurs, mais l'huile ne fut pas rendue.

Cependant le moment des labours était arrivé, et les Beni-Yala songèrent à obtenir leur pardon; ils se réunirent pour délibérer là-dessus et écrivirent au colonel Canrobert une lettre dans laquelle ils sollicitaient l'aman.

La réponse fut qu'il fallait envoyer les notables de la tribu pour recevoir les conditions de la soumission.

Ces conditions furent les suivantes : livrer deux des assassins du caïd Ben Yahia, un des pillards de la caravane des Beni-Abbès, payer 10,000 francs d'amende et s'engager à n'avoir plus de relations avec les insoumis.

Ces conditions étaient bien peu sévères ; les Beni-Yala les acceptèrent, et le délai pour leur exécution fut fixé au 13 novembre.

La date fixée arriva, mais les Beni-Yala n'arrivèrent pas. Ils s'étaient peu à peu insinués dans la plaine et ils y labouraient tranquillement comme s'ils s'étaient trouvés parfaitement en règle vis-à-vis de l'autorité française.

Une leçon était nécessaire.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, les goums des Oulad-Bellil et des Oulad-Dris, auxquels avaient été joints les cavaliers du bureau arabe d'Aumale et un fort détachement de spahis, les uns et les autres sous les ordres du sous-lieutenant de zouaves Beauprêtre (1), convergèrent sur trois azibs des Beni-Yala et les enlevèrent à la pointe du jour, après un combat assez sérieux dans lequel les révoltés ont eu 25 tués restés sur le carreau et beaucoup de blessés. De notre côté nous avons 1 spahis, 2 cavaliers des Oulad-Dris dont 1 cheikh tués, un deuxième spahis blessé, 2 chevaux tués et 1 blessé. 37 prisonniers des Beni-Yala, hommes, femmes et enfants, furent ramenés à Aumale avec de nombreux troupeaux.

Nous avons vu que certaines fractions des Beni-Yala, considérées comme de notre sof, avaient été autorisées à se fixer en plaine pour y faire leurs labours et que deux points leur avaient été fixés pour cela. Naturellement la razzia ne devait pas atteindre ces groupements ; malheureusement une fraction des Oulad-Yahia, celle

(1) M. Beauprêtre était employé provisoirement au bureau arabe d'Aumale ; il a été nommé officiellement adjoint à ce bureau le 3 mars 1849.

des Oulad-Betchekhikh, qui comptait parmi les gens soumis, n'avait pas été informée de ces dispositions et elle s'était établie à Tizera-el-Djemel; elle fut raziée, on lui tua 9 hommes et 1 femme et on lui emmena des prisonniers et des troupeaux.

Les prisonniers de cette fraction portèrent plainte, pendant la route, au sous-lieutenant Beauprêtre, et M'hamed ben Mançour, le nouveau caïd des Oulad-Bellil (1), reconnut qu'en effet il y avait eu erreur.

On était arrivé à l'Oued-Berdi. Le lieutenant Beauprêtre écrivit une lettre au cheikh Ali ben Merdoud pour lui prescrire de venir au plus tôt reconnaître les prisonniers, et il la lui fit porter par le cavalier ben Cheha. Celui-ci alla à El-Kharouba pour s'acquitter de sa mission; il raconta naïvement au cheikh Ali ben Merdoud tout ce qui était arrivé et il lui montra même des épingles de haïk en argent qu'il avait enlevées à une femme.

Ce récit transporta Ali ben Messaoud d'une telle fureur qu'il tua, sans autre forme de procès, le malheureux Mokhazni qui n'en pouvait mais, lui prit son cheval et ses armes et partit dans la montagne.

S'il avait un peu réfléchi, il aurait compris que c'était lui qui n'avait pas rempli la mission que lui avait donnée le bureau arabe, de prévenir ses administrés des mesures de précaution qui avaient été prescrites et qu'il était lui-même le véritable coupable de la méprise qui avait été commise.

Le lieutenant Beauprêtre était disposé à rendre les prisonniers enlevés par suite du malentendu; mais, ayant appris la conduite de Ben Merdoud, il emmena quand même ceux-ci à Aumale avec les troupeaux raziés.

Quant aux gens qui avaient été tués à tort, il ne faudrait pas trop se chagriner de leur triste sort.

(1) Il avait été nommé le 15 août 1848.

D'abord ils n'auraient pas dû aller s'établir à Tizara-el-Djemel malgré les défenses faites, ensuite ils devaient bien avoir sur la conscience des méfaits qui étaient restés impunis. Le diable a dû reconnaître les siens.

Comme il a été dit plus haut, le lieutenant Camatte, adjoint au bureau arabe d'Aumale, avait été envoyé à Bouïra, le 27 octobre, comme chargé des affaires de l'Oued-Sahel ; au mois de novembre le général Charon, gouverneur général, autorisa le commandant de la subdivision d'Aumale à détacher temporairement à Bouïra une garnison de 60 zouaves pour donner confiance aux Oulad-Bellil, pendant qu'ils courraient sus aux Beni-Yala.

Les Beni-Yala, pressés par le désir de labourer, renouvelèrent leurs démarches de soumission ; ils étaient à Aumale le 5 décembre. Le colonel Canrobert maintint les anciennes conditions en ajoutant celle-ci : que le meurtrier du cavalier Ben Cheha serait livré. Ils promirent d'amener le jeudi, 7 décembre, avant midi, les hommes qu'ils devaient livrer et d'apporter en même temps le tiers de l'amende, les deux autres tiers ne devant être versés qu'à la fin des labours, c'est à dire dans un délai de deux mois au plus tard.

Au jour dit, les Beni-Yala ne vinrent pas.

Un bataillon du 51^e de ligne, rentrant de Sétif à Alger, qui passait à Aumale, arriva dans cette ville le 8 décembre, à 11 heures du matin, et le colonel Canrobert résolut de profiter de cette circonstance pour l'emmener, avec le bataillon de zouaves, par une marche rapide de nuit, sur les Beni-Yala, dont les troupeaux se trouvaient entre Kaf-el-Ahmar et le village d'Oubedir, situé à 1 heure 1/2 de la rive gauche de l'Oued-ed-Dehous. Tous les goums du cercle, formant un effectif de 600 chevaux, étaient réunis ; ces cavaliers et les 1,500 hommes d'infanterie dont on disposait, formaient une troupe suffisante pour le coup de main à exécuter.

La petite colonne s'était mise en route le 8 au soir,

lorsqu'elle rencontra les Beni-Yala qui amenaient deux des assassins de Ben Yahia et deux des pillards de la caravane des Beni-Abbès.

Le colonel Canrobert fit faire demi-tour à sa troupe, et le 51^e put partir pour Alger le 10 décembre.

Le tiers de l'amende ayant été payé, les Beni-Yala furent autorisés à labourer.

Le colonel s'occupa alors de la reconstitution du commandement et, sur la demande des Beni-Yala, il leur donna pour caïd, le 31 décembre, le nommé Sliman ben Abach. On mit sous ses ordres Ahmed ben Ganoun pour son sof et Mohamed ou Messaoud pour l'autre sof; de plus, les marabouts dispersés dans la tribu eurent un cheikh particulier, le nommé Si El Arbi bel Hadj. On sait que les marabouts n'aiment pas à obéir à des laïcs; leur tactique est de rester neutres entre les sofs et d'offrir leurs bons offices pour la réconciliation, lorsque ceux-ci ont entre eux des dissensions et des luttes.

A la même date du 31 décembre, le caïd de Bouïra, Si Bouzid ben Ahmed, reçut le titre d'agha.

Dans la première quinzaine d'avril 1849, une bande de Beni-Yala, dont faisaient partie les fils de Sliman ben Kheddis et d'Hamimi ben Hamdach, notables de la tribu, fit une razzia d'une centaine de chèvres (1) sur les Beni-Mançour, à Tassedart; le caïd lui-même, Sliman ben Abach, eut sa part du butin. Les objurgations du bureau arabe furent impuissantes pour amener la restitution; quelques familles se retirèrent dans la montagne, et il se forma un nouveau noyau de révolte.

A la fin du mois d'avril, on s'occupait à Aumale de la réunion de la colonne qui devait opérer au mois de mai dans les Guechtoula et les Flissat-oum-el-Lil; les Beni-Yala, qui n'avaient pas la conscience tranquille, se crurent visés et, le 28 avril, le lieutenant Camatte rendait

(1) Les rapports officiels disent 60, et les récits indigènes 300 chèvres.

compte de Bouïra que, cédant à une panique, ils avaient gagné leurs montagnes.

La colonne du général Blangini partit d'Aumale le 15 mai ; elle établit son bivouac le 16 à côté du bordj de Bouïra (1).

Les Beni-Yala, voyant le danger qui les menaçait, s'empressèrent d'aller porter leurs protestations de soumission au général en chef.

Le rapport d'ensemble du général Blangini dit ceci, à propos des Beni-Yala :

« Les Beni-Yala, inquiets de ce mouvement, se présentaient au camp à mon arrivée, le 16, et *commencèrent* immédiatement à payer l'amende qui leur avait été imposée précédemment. Dès lors, ma présence dans l'Oued-Sahel n'était plus urgente et je me dirigeai chez les Guechtoula, chez lesquels de nombreux contingents avaient été réunis par le chérif Si El-Djoudi, des Benibou-Drar, et le 17, je campai sur l'Oued-Djema, où je restai la journée du 18 pour rallier mon convoi que j'avais envoyé à Aumale chercher des vivres. »

Ainsi, l'orage s'était éloigné des Beni-Yala et ceux-ci avaient réussi encore une fois à se tirer d'affaire en ne payant qu'une partie de leur amende et en acquittant le reste en promesses.

Il est vrai qu'il valait mieux, pour le succès des opérations, aller chercher tout de suite les contingents de Si El-Djoudi chez eux, plutôt que de les attirer dans les montagnes des Beni-Yala, dans un cul de sac sans issue, si on s'était décidé à attaquer immédiatement cette tribu. Il aurait fallu revenir en arrière pour continuer les opérations ; or, les marches rétrogrades, dans un pays difficile, sont toujours dangereuses en Kabylie.

Les Beni-Yala furent peu touchés de notre longanimité ; ils allèrent, en effet, se joindre à Si El-Djoudi,

(1) Voir le récit de l'expédition dans la *Revue africaine* de 1885, p. 321.

dans les Guechtoula et ils nous combattirent dans les journées des 19 et 20 mai. Ils se retirèrent ensuite dans leurs montagnes et ils ne se pressèrent nullement pour achever le paiement de leur amende.

A la fin de juin, comme il était important pour eux de faire leurs récoltes, ils firent des démarches de soumission auprès du lieutenant Camatte, à Bouïra; celui-ci leur déclara qu'on ne voulait pas de soumission partielle, qu'on ne traiterait des conditions qu'avec les représentants de toute la tribu. Les sofs cherchèrent à s'entendre et, les paroles ne suffisant plus pour s'expliquer, on en vint aux coups et on se battit à coups de pierres; cela n'amena d'ailleurs aucune solution.

Un fait montre bien le peu de respect des Beni-Yala pour l'autorité française. Au moment de la moisson, deux cavaliers du bureau arabe avaient été envoyés pour le service chez le caïd Sliman ben Abach; leurs chevaux, qui n'étaient pas attachés, allèrent manger un peu de grain sur l'aire; le caïd furieux, s'empara tout simplement des chevaux et les emmena dans la montagne. C'était sa manière à lui de mettre les animaux en fourrière.

Le 23 juin la tribu était en pleine révolte.

Le colonel Canrobert, en attendant mieux, envoya dans la plaine, le 25 juin, le goum de Bouïra aux ordres du lieutenant Camatte et celui d'Aumale aux ordres du sous-lieutenant Beauprêtre, pour enlever les moissons, saccager et brûler les azibs et faire tout le mal possible aux révoltés.

Le 1^{er} juillet, trois bataillons qui avaient pris part aux opérations de la colonne du général De Salles entre Sétif et Bougie et qui rentraient dans leurs garnisons de la province d'Alger, arrivèrent à Aumale; le colonel Canrobert prit sur lui de les retenir quelques jours pour infliger aux Beni-Yala le châtement qu'ils avaient depuis si longtemps mérité.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire

in-extenso le rapport dans lequel le colonel Canrobert a rendu compte de ses opérations dans cette tribu :

« Bivouac de Kaf-Radjela, 7 juillet 1849.

« Mon Général,

» J'ai l'honneur de vous rendre compte, dans tous leurs détails, de mes opérations contre les Kabyles Beni-Yala, dont je vous ai déjà fait connaître la soumission.

» Dès que j'eus appris que les Beni-Yala, prêtant l'oreille aux mauvais conseils de leurs principaux chefs et se fiant probablement dans les âpres difficultés de leurs montagnes et la faiblesse numérique de la garnison d'Aumale, venaient d'oublier leurs engagements et de se mettre en pleine révolte contre nous, j'employai tous les moyens de conciliation pour les ramener au devoir et leur éviter de grands malheurs; ces montagnards prirent sans doute mes démarches pour de l'impuissance et, pour toute réponse, ils se portèrent à des actes de brigandage contre nos amis les plus voisins de leur pays.

» Je n'avais plus à hésiter et, en attendant que les circonstances m'eussent permis de disposer de troupes régulières assez considérables, je fis monter à cheval une grande partie des goums de ma subdivision, les plaçai sous le commandement de MM. les sous-lieutenants Beauprêtre et Camatte du bureau arabe d'Aumale et leur ordonnai de se porter dans la vallée de l'Oued-Sahel, sur ses deux rives, pour y enlever les rebelles qu'ils y rencontreraient et y incendier leurs azibs, pendant que 250 ou 300 tentes de khammès, prises parmi les plus pauvres de nos tribus arabes, feraient, en arrière d'eux, la moisson des champs des Beni-Yala qui, heureusement, était encore sur pied. Cette première

partie de mes opérations, dirigée avec autant de zèle que d'intelligence par les deux officiers qui en étaient chargés, réussit complètement et fit beaucoup de mal aux révoltés; mais elle n'était que le prélude du châtiement exemplaire qui devait leur être infligé et qu'avaient si bien mérité leurs méfaits.

» Le 1^{er} juillet arrivaient à Aumale, se rendant à Alger, le 1^{er} bataillon du 13^e de ligne, le 2^e bataillon du 51^e et le 3^e bataillon de zouaves, qui venaient de Sétif après avoir pris part à l'expédition qui s'était faite entre cette ville et Bougie. Ces troupes étaient aguerries, elles n'étaient nullement fatiguées, je savais que leur présence à Alger ou dans les environs n'était pas très urgente et leur effectif, joint à celui du 1^{er} bataillon de zouaves qui formait seul la garnison d'Aumale, me permettait d'organiser une colonne de 2,400 hommes(1) d'infanterie d'élite, tout en laissant à Aumale les troupes nécessaires pour assurer le service de cette place. L'occasion était trop favorable pour que mon devoir ne m'obligeât pas à en profiter.

» J'organisai en conséquence, dès le 2 juillet, une colonne mobile presque sans bagages, composée des quatre bataillons cités plus haut, du 2^e escadron du 1^{er} spahis, d'une section d'artillerie de montagne et d'un détachement du génie et du train des équipages.

» Le 3, je bivouaquai à Aïn-Tiziret; le 4, je portai mon camp à Kaf-Radjela sur la rive droite de l'Oued-Sahel; j'y arrivai vers midi et poussai immédiatement, moi-

(1) Voici quels étaient les effectifs le jour du départ :

12 ^e de ligne.....	10	officiers,	375	hommes
51 ^e —	14	—	624	—
1 ^{er} bataillon de zouaves.....	16	—	798	—
3 ^e —	12	—	733	—
Artillerie.....	1	—	42	—
Génie.....	2	—	38	—
Spahis.....	5	—	85	—
Ambulance, train, administration	7	—	86	—
	67	—	2.781	—

même, une reconnaissance, avec ma cavalerie et une partie de mes goums, vers le Kaf-el-Ahmar et Oubedir, d'où je pouvais parfaitement m'assurer de la position de Sameur et me faire une idée assez juste du terrain que j'avais à parcourir pour me rendre à cette ville principale du sud du Jurdjura. Pendant ce mouvement, mes éclaireurs arabes coupaient tous les chemins qui donnaient accès aux Beni-Yala sur la vallée de l'Oued-Sahel, empêchaient les Kabyles de descendre pour nous reconnaître et ne permettaient à aucun habitant de la plaine de s'aboucher avec eux. J'espérais, par ces précautions, laisser ignorer à l'ennemi la présence de ma colonne et le tenir dans l'incertitude sur l'attaque que je projetais.

» Rentré à mon camp à 7 heures du soir, je réunis auprès de moi tous les chefs de corps et de service, donnai l'ordre de laisser le camp dans la même position les tentes et abris dressés et, le laissant sous la protection de 500 hommes d'infanterie environ et de 50 chevaux (force plus que suffisante pour en assurer la défense), je partis le 5, à 1 heure 1/2 du matin, avec le reste de mes troupes sans sacs ni bagages, pour gravir les pentes de Sameur. Mes espions m'avaient rapporté que les Beni-Yala avaient garni de retranchements formés de pierres sèches et d'abattis, les points les plus difficiles du chemin de Kaf-Radjela qui conduit à leur ville; je devais donc m'attendre à une certaine résistance et prendre en conséquence mes mesures.

» Ma colonne d'attaque avait en tête mes deux bataillons de zouaves (1^{er} et 3^e) précédés par une avant-garde du même corps et de sapeurs du génie; après les zouaves marchaient: l'artillerie, le bataillon du 12^e, mes cacolets et enfin le bataillon du 51^e de ligne suivi des spahis; toutes ces troupes pleines d'ardeur s'avancant dans le meilleur ordre.

» Voulant réunir de mon côté le plus de chances de succès possible, en partageant l'attention des Kabyles

et les laisser dans l'indécision sur le point où ils auraient à supporter nos coups, j'avais fait partir en même temps que moi M. le sous-lieutenant Beauprêtre avec 400 hommes du goum. Cet officier devait descendre l'Oued-Sahel en longeant sa rive droite jusqu'à Kaf-el-Ahmar, situé à 10 kilomètres environ en aval de mon camp de Kaf-Radjela; il devait, là, franchir la rivière et faire une fausse attaque sur Sameur en suivant le chemin d'Oubedir situé à l'est de la ville kabyle. Cette démonstration, habilement dirigée, me servit beaucoup.

» Rien de sérieux ne paralysa la marche de ma colonne jusqu'à 5 heures du matin; à cette heure nous étions arrivés sur les crêtes au-dessus de Tigrent (1), à une lieue et demie environ de Sameur. Là, le pays devient plus tourmenté et les bois qui le couvrent sont plus épais; quelques coups de fusil dirigés sur la pointe de mon avant-garde m'apprirent que nous touchions au premier des retranchements dont on nous avait parlé. Ce retranchement, formé d'un mur en pierre sèche à hauteur d'appui et de branches superposées, s'étendait en barrant le chemin que nous suivions depuis la crête de l'arête de Kresan jusqu'au ravin de ce nom, qu'il avait à sa droite, sur un développement de 150 mètres environ (2). Je dirigeai contre lui deux attaques, l'une sur la gauche par le chemin même en suivant l'arête et l'autre sur sa droite en suivant le ravin de Tigrent, dont l'escarpement protégeait nos soldats. Cette double attaque formée par les trois compagnies d'avant-garde, appuyées immédiatement par le 1^{er} bataillon de zouaves conduit par le chef de bataillon de Lorencez, s'effectua à l'arme blanche, au pas de course et sans tirer un coup de fusil. Cette impétuosité étonna les Kabyles qui garnissaient le retranchement; ils prirent la fuite après

(1) Tihramt. Sur la carte d'état-major, ce point, où il existe des ruines berbères, est porté sous le nom de Tiharamt.

(2) Le point indiqué est près de Djemâa-Toumellitin de la carte (feuille de Bouïra).

plusieurs décharges qui tuèrent 2 zouaves et en blessèrent 8.

» A quelque distance en arrière de ce premier obstacle, s'en trouvait un autre derrière lequel s'établirent les Kabyles. Je fis enlever celui-là par le 3^e bataillon de zouaves conduit par le chef de bataillon de Lavarande. Pendant ce temps, le 1^{er} bataillon reprenait haleine et se préparait à relever le 3^e contre des retranchements ultérieurs. Ces mouvements successifs et par relais (si je puis m'exprimer ainsi) des deux bataillons de zouaves amenèrent ces braves soldats jusque sur les crêtes qui dominant Sameur à l'ouest et qui n'en sont plus séparées que par un ravin à portée de fusil ; là, je leur fis faire halte et les deux chefs de bataillon purent rallier leurs troupes et former deux colonnes d'attaque sur deux sentiers qui conduisent à Sameur (1).

» Durant ce temps, les 2 pièces d'artillerie de montagne, commandées par le lieutenant Perrin, prenaient des positions et lançaient des obus dans la ville, où les Kabyles étaient réunis en grand nombre (2).

(1) Le village de Sameur était près d'Aïne-Isly.

(2) Nous donnons un extrait du rapport du commandant de l'artillerie qui montre les difficultés que cette arme éprouvait en pays de montagne.

« A la première rencontre, plusieurs mamelons furent enlevés au pas de charge, et l'artillerie dut prendre position sur le flanc d'un de ces mamelons pour tâcher d'incendier le village des Beni-Yala et d'en débusquer les Kabyles. Les premiers coups d'obusier démontrèrent immédiatement que l'obus ne pourrait jamais franchir l'espace qui le séparait du village, vu la position des bouches à feu. La position occupée par l'artillerie était mauvaise dans ce sens que l'obusier ne pouvait atteindre son maximum de portée. Voici quelles étaient les conditions du tir : le point de chute du projectile était supérieur au point de départ, la crosse de l'obusier qui aurait au moins dû être sur l'horizontale des roues était sur une horizontale supérieure, la hausse de l'obusier se trouvait donc diminuée de toute la différence entre ces deux horizontales.

» L'artillerie abandonna donc cette position pour aller occuper le sommet d'un mamelon en avant du premier. A cette deuxième position, sur quatre projectiles, un seul arriva à destination, traversa

» Sur la gauche du point où j'avais arrêté les zouaves et établi mon artillerie, se trouve une grande hauteur, chaînon détaché du grand contrefort du Jurjura nommé Taouïalt, d'où le feu des Kabyles plongeait sur nous et qu'il fallait naturellement enlever avant de prononcer la dernière attaque contre Sameur. Deux compagnies du 3^e bataillon de zouaves, suivies du 1^{er} bataillon du 12^e de ligne, s'acquittèrent avec ardeur de cette mission.

» Rien ne devant plus nous arrêter dans notre mouvement offensif, la charge fut battue et les deux bataillons de zouaves, appuyés par le 2^e bataillon du 51^e de ligne, franchirent rapidement l'espace qui les séparait

une maison et tua une femme d'un éclat à la tête. Cette deuxième position était au moins aussi mauvaise que la précédente, car le point à battre se trouvait plus élevé par rapport à la deuxième position que par rapport à la première, et les obusiers se trouvaient encore la crosse plus élevée que les roues. Le seul obus qui pénétra dans le village fut lancé dans les conditions suivantes : la crosse de l'obusier fut enterrée à l'aide d'une pioche et les roues placées sur deux moellons.

» L'artillerie reçut ordre alors d'aller prendre position au-dessus du village d'Adjiba ; les pentes à gravir pour monter à cette position étaient tellement rapides, que le mulet portant l'affût de rechange ne put plus résister et roula dans le ravin où l'affût fut brisé ; le second servant de droite de la cinquième pièce tomba aussi sans pouvoir continuer sa route. La sixième pièce fut mise enfin en batterie sur un petit plateau ; au deuxième coup d'obusier, la crosse, dans son recul, rencontra un obstacle qui lui fit exécuter une demi-conversion et la précipita dans le ravin. Une roue fut complètement brisée, le moyeu et le cercle, seules parties qui auraient pu être emportées, roulèrent au fond d'un ravin immense où il fut impossible de les retrouver. L'obusier fut remis en batterie sur une petite plate-forme et amarré, à l'aide de cordages, aux rochers environnants ; c'est dans cette position qu'il protégea l'attaque du village par le 51^e de ligne et qu'il protégea sa retraite. Trois obus furent lancés sur le village, les autres furent dirigés sur des réunions de Kabyles de manière à les débusquer des ravins où ils se cachaient. Le tir à cette troisième position fut généralement bon, et il est probable que sans l'artillerie, le 51^e aurait éprouvé de grandes pertes. . . . ».

de Sameur, en chassèrent les Kabyles et les pourchassèrent jusque sur une arête de roche vive qui s'étend au nord de Sameur et parallèlement à la crête supérieure du Jurjura. Cette crête rocheuse, ayant à sa gauche le grand contrefort de Tarrouil et à sa droite l'immense ravin à berges escarpées qui sépare Sameur d'Adjiba, nous offrait une excellente position défensive contre les retours offensifs que pourraient faire les Beni-Yala, auxquels je m'attendais toujours à voir se joindre de nombreux Zouaoua (1); elle nous permettait, en outre, d'incendier à notre aise Sameur et le village d'Amboub qui la domine.

» Mon but étant atteint, j'avais détruit le repaire des rebelles, la prudence ne me permettait pas d'aller sur les cimes du Jurjura dont nous étions peu éloignés. J'arrêtai donc là mon mouvement et, depuis 7 h. 1/2 du matin jusqu'à 1 heure, je fis porter en arrière de moi et sur mes flancs la destruction dans toute la montagne.

» Sur la droite de la ligne défensive que nous tenions et séparé de nous par le profond ravin de Sameur, se trouvait le gros bourg d'Adjiba, habité par les Djadja (2), soutenus par leurs voisins les Beni-bou-Akkach. Notre position plongeait ce gros bourg, dans lequel on fit jeter

(1) Les Zouaoua avaient l'intention d'envoyer des contingents à Sameur et ils avaient établi des postes à Anzel-Aomar, près de Tiguerguert, et à Aït-el-Hadj-Ali, entre les Beni-Meddour et les Beni-Yala. Le mercredi, tout le monde étant allé au marché de l'Arba des Beni-Ouassifs, les postes ont été désertés. Sur ce marché, s'est tenue une grande assemblée de Zouaoua, dans laquelle on a délibéré sur la question de la défense de Sameur; le nommé Ahmed ou Ganoun, délégué des Beni-Yala, ayant déclaré que la tribu pourrait tenir trois ou quatre jours avec ses seules forces, les Zouaoua n'étaient plus revenus. Si El Djoudi arriva après la bataille et il s'établit à Ifri avec ses Zouaoua; il voulut traverser le territoire des Mecheddala pour marcher à hauteur de la colonne lorsqu'elle alla aux Beni-Mellikeuch, mais les Mecheddala s'y opposèrent et les Zouaoua durent suivre le versant nord du Djurdjura.

(2) Oulad-Tchatcha.

une quarantaine d'obus pour préparer l'attaque que je faisais diriger contre lui par trois compagnies du 2^e bataillon du 51^e de ligne, commandées par le chef de bataillon de Lanoï; après une fusillade assez vive, ces soldats pénétrèrent dans le bourg, s'y maintinrent bravement et le livrèrent aux flammes. C'était la dernière opération de destruction qui nous restait à effectuer; il était une heure du soir, nous devions songer à revenir au camp.

» Notre retraite présentait quelques difficultés pour regagner, des points où nous étions, la position à l'ouest de Sameur, dont nous étions partis à 7 heures du matin pour pénétrer dans la ville; nous devions nous retirer du haut en bas dans un pays affreusement tourmenté, où la cavalerie et les retours offensifs de l'infanterie ont peu d'action; il fallait, en outre, traverser Sameur et Amboub qui brûlaient encore. Nous étions tellement près des Zouaoua et il était si probable que nous allions avoir affaire à eux, que je n'étais pas sans appréhension sur les commencements de ce mouvement de retraite; mais il se fit par un changement de front perpendiculaire en arrière de l'aile gauche, fortement occupée par le 1^{er} bataillon du 12^e et une compagnie de zouaves, avec un tel ensemble que les Kabyles, soit qu'ils fussent atterrés par le sac de leur ville, soit qu'ils craignissent un piège, soit pour tout autre motif que j'ignore, ne l'inquiétèrent nullement.

» Nos troupes, une fois arrivées sur les hauteurs qui dominant Sameur à l'Ouest, se trouvaient naturellement placées sur le chemin qu'il nous fallait suivre pour rentrer au camp et que nous avions pris le matin; ce chemin, suivant, dans presque toute sa longueur, la partie supérieure de l'arête de deux contreforts, est très militaire et ne permettait plus aux Kabyles de nous suivre avec avantage; aussi, s'en abstinrent-ils, et, à 8 h. 1/2 du soir, nous rallions notre camp de Kaf-Radjela sans avoir été suivis par un seul homme.

» Notre opération contre Sameur, couronnée d'un plein succès, ne nous a coûté que 30 blessés ou tués. Elle a jeté l'épouvante sur tout le versant sud du Jurjura et corroboré, de ce côté de cet énorme massif, les résultats que vous avez obtenus en mai dernier sur le versant opposé; elle nous assure pendant longtemps la suprématie sur la partie supérieure de la vallée de l'Oued-Sahel et peut préparer avantageusement l'action que, tôt ou tard, nous serons contraints de prendre sur les Zouaoua. De tous ceux-ci qui, comme vous le savez, mon général, peuvent dresser contre nous près de 20,000 fusils, les Beni-Irguen et les Beni-Bou-Akkach seuls viennent de prêter assistance aux Beni-Yala. Je pense que nous devons cet avantage à la rapidité et au secret de notre attaque et, peut-être aussi, à l'époque de la moisson.

» Le 6 juillet et aujourd'hui, je suis resté à mon camp de Kaf-Radjela; j'ai profité de ce repos pour faire évacuer nos blessés sur Aumale, envoyer un bataillon, le génie et les goums ravager quelques vallées de la rive gauche de l'Oued-Sahel et appartenant aux Beni-Yala.

» Ceux-ci viennent enfin de comprendre, mon général, qu'ils devaient s'humilier devant nous et ils m'ont envoyé ce matin une députation de leurs grands chefs et de leurs marabouts pour me demander l'aman. Ils se contentent d'implorer notre miséricorde pour qu'ils puissent continuer à vivre. Je leur ai donné rendez-vous à tous pour demain à midi et en terminer avec eux.

» Je resterai pendant quatre jours encore sur l'Oued-Sahel afin de profiter de l'étonnement jeté dans cette vallée par le sac de Sameur, pour régler mes affaires avec les Mechaddala et les Beni-Mellikeuch qui, eux aussi, avaient été bien près de suivre l'exemple de révolte donné par les Beni-Yala.

» Selon toute apparence, j'aurai complètement terminé le 13 et pourrai alors, sans le moindre inconvénient,

vous renvoyer les trois bataillons que je ne me suis permis d'arrêter, pendant quelques jours, que dans la conviction intime que l'intérêt de notre cause prescrivait impérieusement cette mesure.

» Signé : CANROBERT. »

Voici quelles ont été les pertes éprouvées dans cette journée :

Zouaves.....	3 tués,	19 blessés,	dont 3 officiers :
12 ^e de ligne.	» —	1 —	MM. Dubos, adjudant-major.
51 ^e —	» —	6 —	Schobert, lieutenant.
Spahis.....	2 —	1 —	Rondot, sous-lieutenant.
	<u>5 tués,</u>	<u>27 blessés.</u>	

Les Beni-Yala ont eu une trentaine de tués et de nombreux blessés.

Comme il est dit dans le rapport ci-dessus, une députation de notables des Beni-Yala conduite par Bou Dehen vint, dans la journée du 7 juillet, demander l'aman, et des ordres furent aussitôt donnés pour arrêter les travaux de destruction des oliviers et des figuiers.

Le 8, à 2 heures du soir, la colonne partit pour aller bivouaquer à Kaf-el-Ahmar. De nouvelles démarches de soumission furent encore faites ; mais, chose qu'on aura peine à croire, l'entêtement des Beni-Yala n'était pas encore vaincu, Bou Dehen n'amenait que cinq notables : Rabah ben Aïssa, Sliman ben Ahmed, Saïd ben Latakh, Ahmed ou Ganoun, Hamimi Makaci, représentant seulement le tiers de la tribu.

Le colonel Canrobert ne pouvant plus garder bien longtemps les bataillons qu'il avait pris à leur passage à Aumale, et désirant ne pas manquer l'occasion d'aller châtier les Beni-Mellikeuch, accepta provisoirement la

soumission des Beni-Yala et partit le 10 juillet pour aller camper à Tablast (1), au pied de la montagne des Beni-Mellikeuch.

Voici comment le colonel Canrobert rendit compte de sa marche :

« Bivouac de Tablast (Oued-Sahel), le 11 juillet 1849,
5 heures du matin,

» Mon Général,

» Par ma dépêche datée de Kaf-Radjela, le 7 de ce mois, j'avais l'honneur de vous faire pressentir que le coup porté aux Beni-Yala par le sac de Sameur, allait amener ces gens-là à une complète soumission; ils sont, en effet, tous venus me trouver le 8, au soir, pour se mettre à ma complète discrétion; j'ai exigé d'eux le paiement immédiat de ce qu'il leur restait nous devoir sur la précédente amende qui leur avait été imposée, et j'ai ajouté à cette condition le paiement de tous les frais nécessités par nos opérations contre eux. C'est à peu près une somme de 3,000 francs qu'ils doivent nous remettre. Si je n'ai pas porté cette somme à un taux plus élevé, c'est qu'il m'a été bien démontré que l'incendie de Sameur, d'Amboub, d'Adjiba, d'Oubedir et de tous les autres refuges des Beni-Yala, les avait réduits à une véritable misère.

» Les Beni-Yala m'ayant demandé trois jours pour acquitter leur nouvelle amende, j'ai dû leur accorder ce délai; mais, pour ne pas perdre mon temps en face de leur pays, tirer profit du retentissement porté dans la

(1) C'est près du point appelé Aïne-Turk, sur la carte au $\frac{1}{50.000}$ feuille de Tazmalt. Il y existe des ruines romaines assez importantes.

vallée de l'Oued-Sahel par la prise de Sameur et accéder aux désirs de Si Ben Ali Chérif, qui me priait avec instance de venir ici m'aboucher avec lui et régler les affaires des Beni-Mellikeuch, j'ai descendu la vallée de l'Oued-Sahel et suis arrivé hier soir entre les Beni-Abbès et les Beni-Mellikeuch, à une lieue et demie environ en amont d'Akbou.

» Toutes les tribus sans distinction des deux rives de la vallée de l'Oued-Sahel m'ont parfaitement accueilli; Si Ben Ali Chérif lui-même est venu dans mon camp (1) et y a dressé sa tente; il est en pourparlers avec les Beni-Mellikeuch qui, seuls, se tiennent encore sur la réserve.

» Le grand marabout de l'Oued-Sahel (qui est un jeune homme remarquable d'intelligence et de bonnes dispositions pour nous) croit fermement que les Beni-Mellikeuch descendront dans la journée à mon camp pour y faire leur complète soumission. Si, contre mon attente et celle du chérif, les Beni-Mellikeuch persistaient à se tenir éloignés de nous, il me serait d'autant plus facile de les contraindre à rentrer dans le devoir, que je suis campé au-dessous de leurs nombreux villages, dont les abords ne présentent presque aucune difficulté; mais tout me porte à espérer, mon général, que je n'aurai pas à employer la force pour aplanir la dernière difficulté qui nous restait à surmonter dans la vallée de l'Oued-Sahel, depuis sa naissance jusqu'au-dessous d'Akbou.

» Si les Beni-Mellikeuch viennent dans la journée, je remonterai dès demain la vallée de l'Oued-Sahel et serai, après demain 13, vers le milieu du jour, sur le Kaf-el-Ahmar, d'où je rentrerai en deux jours à Aumale sans trop de fatigues pour mes troupes; leur état sanitaire est, du reste, satisfaisant.

» Signé : Colonel CANROBERT. »

(1) Il y est arrivé le 11, à 5 heures du matin.

Avant d'aller plus loin, disons quelques mots au sujet de la tribu des Beni-Mellikeuch et des griefs que nous avons contre elle.

Cette tribu, adossée au versant sud du Djurdjura, ne le cédait en rien aux Beni-Yala pour la turbulence. Pillards et voleurs, il n'était question que de leurs coups de main. « Un Mellikechi, dit-on dans le pays, tuerait son ami pour un douro, son frère pour deux et son père pour trois douros ». Tous les chérifs, et ils étaient nombreux, qui surgissaient en Kabylie, étaient assurés de trouver dans les Beni-Mellikeuch un asile et des partisans; c'était le rendez-vous de tous les aventuriers, batteurs d'estrade et coupeurs de route de toutes les tribus kabyles ou arabes.

Les Beni-Mellikeuch comptaient comme soumis depuis l'expédition du maréchal Bugeaud, de mai 1847, mais ils ne l'ont été réellement qu'après la grande expédition du maréchal Randon de 1857, qui brisa les dernières résistances de la Grande-Kabylie.

Ils avaient été placés dans le bach-aghalik de l'Oued-Sahel, créé en faveur de Si Aomar ben Salem et qui relevait du cercle d'Aumale.

Le général Daumas a raconté dans son livre *La Grande-Kabylie* l'accueil qui fut fait par le maréchal Bugeaud, après la chute des Beni-Abbès, au jeune marabout Si Mohamed Saïd ben Ali Chérif, le chef de la zaouïa de Chellata, dont l'influence religieuse était considérable. Si ben Ali Chérif ne voulut pas de commandement pour lui, mais il désigna au maréchal les hommes qu'il désirait voir nommer caïds dans les tribus qui comptaient plus particulièrement parmi les khoddam (1) de la zaouïa.

C'est ainsi qu'il fit nommer caïd aux Beni-Mellikeuch le marabout Si Abd el-Kerim. C'était un homme riche, un peu fanatique, parent et ami de l'ancien khalifa

(1) Serviteurs religieux.

d'Abd el Kader Si Ahmed Taïeb ben Salem, ayant de l'influence, mais manquant de l'énergie nécessaire pour conduire des gens comme les Beni-Mellikeuch. Il fit l'avance de la contribution de guerre imposée à la tribu, mais, quand il voulut se la faire rembourser, on se moqua de lui ; les Aït ou Amar d'Irzer ou Guentour lui envoyèrent même, raconte-t-on, des outres soufflées au lieu d'outres d'huile. Les mécontents des Beni-Mellikeuch, aidés par les Zouaoua, le punirent de ses bonnes relations avec les chrétiens en lui brisant toutes les tuiles de sa maison.

N'éprouvant que des déboires lorsqu'il voulait commander en notre nom, il prit le parti de se mettre du côté des insoûmis et il fut, en effet, beaucoup mieux écouté.

Si ben Ali Chérif avait beaucoup à se plaindre des Beni-Mellikeuch qui ne respectaient rien et ne se gênaient pas pour piller les gens de sa tribu, les Illoula Açameur ; d'un autre côté il se trouvait dans une position fautive en voulant jouer un rôle de chef sans avoir aucun commandement effectif. Recevoir des honneurs, donner des ordres, être l'intermédiaire des gens de sa clientèle pour les faveurs qu'ils auraient à demander à l'autorité française, rien de mieux ; mais un chef indigène ne donne pas seulement des ordres, il en reçoit et aussi des observations et des reproches, et il est responsable de ce qui se passe dans son commandement ; or, il lui aurait été pénible d'accepter cette subordination. S'il n'avait eu à recevoir d'ordres que des généraux, passe encore ; mais il aurait fallu en recevoir également des officiers des affaires arabes, les généraux ne pouvant s'astreindre à s'occuper personnellement de toutes les affaires de détail.

Ce qu'il redoutait par dessus tout, c'était de se voir englober dans le commandement d'un grand chef indigène.

Le 10 février 1849, une conférence avait eu lieu, sur la

demande du marabout, dans l'Oued-Sahel, pour étudier un *modus vivendi* ; le commandant Dargent, commandant supérieur de Bordj-bou-Areridj et le capitaine Petit, chef du bureau arabe d'Aumale par intérim, avaient pris part à cette conférence, qui n'avait amené aucun résultat pratique (1).

Si Ben Ali Chérif ne voulait pas accepter pour lui-même les devoirs et la responsabilité du commandement et il ne voulait pas non plus laisser mettre à la tête des tribus des hommes assez énergiques pour se faire obéir, car il aurait craint qu'ils ne fussent pas assez souples vis à vis de lui ; il en est résulté que, dans la région regardée comme soumise à son influence, les mesures de police générale prescrites par l'autorité française n'ont jamais été exécutées qu'avec une grande mollesse.

Les Kabyles de l'Oued-Sahel montrèrent de l'empressement à bien recevoir, au cours de leur voyage, les représentants de l'autorité française, à l'exception des Beni-Mellikeuch, qui ne se présentèrent pas et se retirèrent dans la montagne. Cela ne donnait pas une haute idée de l'influence réelle de Si ben Ali Chérif puisque le caïd des Beni-Mellikeuch lui-même, qui devait être pourtant une de ses créatures, ne jugea pas à propos de se déranger pour faire honneur aux hôtes qu'il savait attendus par son chef religieux, alors que Si El Djoudi lui-même, le chef des Zouaoua insoumis, avait cru devoir écrire au capitaine Petit une lettre de bienvenue qu'on trouva singulière mais qui, à coup sûr, voulait être courtoise.

Colonel ROBIN.

(A suivre.)

(1) Nous donnons à la fin de cette notice, comme pièces annexes, les rapports fournis par les officiers qui ont assisté à la conférence, rapports qui ne manquent pas d'intérêt.